

Dans la deuxième vague

Autor(en): **Heiniger, Francesca**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Magazine aide et soins à domicile : revue spécialisée de l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile**

Band (Jahr): - **(2020)**

Heft 6

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-928298>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Dans la deuxième vague

La deuxième vague de Covid-19 frappe durement la Suisse et les organisations d'aide et de soins à domicile apportent une contribution essentielle visant à endiguer la pandémie. En comparaison avec la première vague, elles prennent en charge un plus grand nombre de patients atteints par le coronavirus. Il existe également des différences par rapport à la situation du personnel et au matériel de protection.

Dans cette deuxième vague de Covid-19, les services d'aide et de soins à domicile continuent d'alléger les hôpitaux en prenant en charge de manière professionnelle les patients infectés par le Covid-19 et les patients à risque à leur domicile. Par rapport à la première vague, un nombre plus élevé de clients atteints par le coronavirus sont pris en charge par l'Aide et soins à domicile dans toute la Suisse, tant dès le début de leur infection que pour assurer leur suivi après leur sortie de l'hôpital. Par rapport au printemps dernier, suffisamment de matériel de protection est disponible, seuls les gants manquent encore parfois dans certains cas. Les organisations d'aide et de soins à domicile doivent répondre à des exigences différentes qui varient d'une région à l'autre. La pression est particulièrement forte dans les cantons de Vaud et de Genève, par exemple. Ainsi, l'institution genevoise de maintien à domicile (imad) a dû mettre en œuvre le stade le plus élevé de son plan d'action de crise. Le nombre de patients simultanément atteints du Covid-19 y a par moments dépassé 200, pris en charge par trois dispositifs dédiés aux personnes contaminées. Il s'agit d'un pic bien supérieur à la première vague, qui s'explique aussi parce que des patients qui demeuraient alors en milieu hospitalier sont désormais pris en charge à domicile. Quant à l'Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD), elle prend en charge 330 patients ayant le Covid-19 dans ses centres médicaux-socio, ce qui correspond à 1,9 % du total de ses 17 377 clients (moyenne mensuelle), selon les informations sur le site internet de l'AVASAD (état: 19.11.2020).

Selon les résultats d'une enquête menée par Aide et soins à domicile Suisse auprès des associations cantonales d'aide et de soins à domicile (état: 2.11.2020), la majorité des associations cantonales s'inquiètent de la situation concernant le personnel de l'Aide et soins à domicile. Elles constatent que contrairement à la première vague, pratiquement aucune intervention d'aide et de soins à domicile n'est annulée par les clients ou leurs proches. De plus, davantage de collaboratrices et collaborateurs sont en quarantaine ou en isolement ou ne peuvent pas travailler parce qu'ils appartiennent à un groupe à risque. D'une manière générale, beaucoup plus de personnes sont testées durant cette deuxième vague et le taux de positivité est sensiblement plus élevé. De cette rai-

son, un plus grand nombre de collaboratrices et collaborateurs de l'Aide et des soins à domicile ont eu un contact avec une personne infectée dans leur environnement privé et sont actuellement en quarantaine.

Aide et soins à domicile Suisse s'engage

«Il est important que le personnel ne soit pas surchargé de travail, afin qu'il ne s'épuise pas, car la pandémie ne va pas s'arrêter si rapidement», explique Marianne Pfister, directrice d'Aide et soins à domicile Suisse. Des solutions s'imposent qui permettront de déployer du personnel supplémentaire: créer des pools de personnel dans les régions, recruter du personnel infirmier retraité et d'anciens collaborateurs et collaboratrices, décharger le personnel du travail administratif et des tâches administratives inutiles ou non urgentes, augmenter le travail à temps partiel et avoir la possibilité de raccourcir la période de quarantaine en cas de test négatif. De plus, il est essentiel que les concepts de protection soient respectés afin de protéger le personnel et les clients.

Dans cette deuxième vague, Aide et soins à domicile Suisse continue de s'engager pour que les organisations d'aide et de soins à domicile bénéficient de bonnes conditions cadres. L'organisation faîtière nationale est en contact étroit avec l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), la Conférence suisse des directrices et directeurs de la santé (CDSS) et d'autres institutions. Elle exige que les coûts supplémentaires causés par le Covid-19 soient entièrement pris en charge et que des notices d'information spécifiques pour l'Aide et soins à domicile soient élaborées. Ainsi, ASD Suisse a obtenu que l'OFSP actualise son document «Covid-19: Informations et recommandations pour les organisations et les professionnels de santé actifs dans le secteur des soins à domicile» qui datait de mai 2020. À l'origine, l'OFSP voulait regrouper les recommandations pour l'Aide et soins à domicile et celles pour les établissements médico-sociaux (EMS) et les publier dans un document commun. Le document actualisé avec des recommandations spécifiques pour l'Aide et soins à domicile est disponible sur le site internet de l'OFSP sous la rubrique «Informations pour les professionnels de la santé > Documents actualisés».

Francesca Heiniger

